



LIGUE DE BILLARD DE L'ÎLE DE FRANCE

PROJET 2016/2020

PRIORITE AU DEVELOPPEMENT

1. Introduction

En exceptant les aléas habituels survenant à chaque saison, le rôle d'autorité sportive régionale de la LBIF est rempli dans la mesure de nos possibilités. Le manque de tables disponibles dans certaines disciplines, nous empêche de mettre en place toute l'offre sportive que nous pourrions souhaiter, mais nous y avons pallié en adaptant les formules des compétitions ou, pour le Blackball en faisant l'acquisition d'un parc de billard. Il a été mis en évidence la nécessité de refonder l'offre Blackball ce qui a été fait en concertation avec les clubs.

Notre rôle de promotion et de développement du Billard reste notre première priorité et sera le fil conducteur de la mandature à venir. Nous avons pu, depuis deux saisons, arrêter la chute des licences, mais il faut impérativement inverser la tendance pour retrouver le chemin de la croissance. Nous allons nous y employer, mais c'est l'affaire de tous et nous attendons des CDB, des clubs et de tous ceux qui auront compris l'importance de l'enjeu, aide et soutien dans cette entreprise.

2. Développement

Le ministère des sports a fixé des limites aux fédérations pour confirmer la délégation leur permettant d'exister et d'assurer leur mission sportive sur le territoire national. L'une de ces limites est le seuil de 15000 licenciés. Plus que d'évoquer nos capacités d'action ou de reconnaissance, il faut parler ici de survie.

Nous devons déjà convaincre les clubs de respecter les statuts et leur signature en licenciant tous leurs adhérents ; des conventions existent pour les y aider, il suffit de se rapprocher de la responsable Développement de la LBIF. Ces conventions seront proposées aux clubs défaillants de la même façon que les conventions d'aide aux clubs en difficulté.

En tant que Ligue régionale la plus grande de la FFB, nous devons prendre notre part dans ce travail de valorisation de notre sport dont nous sommes dépositaires et que nous avons le devoir de transmettre dans de bonnes conditions.

Toutes les actions que nous pouvons entreprendre dans ce domaine, ne pourront aboutir qu'avec l'adhésion active des clubs qui sont la porte d'entrée des licenciés et des CDB qui peuvent localement les aider et faciliter l'affiliation de nouveaux clubs.

Nous souhaitons inciter tous les clubs à réaliser des « opérations Dynamo » qui les aideront à déterminer les actions propres au recrutement de nouveaux licenciés et à leur pérennisation.

Pour ce faire, nous devons dégager des moyens pour soutenir les initiatives dans ce domaine, par exemple, aider au financement de flyers club, de panneaux signalisant les clubs, d'affiches etc.

Nous allons continuer et augmenter les actions du DTR en direction des clubs et notamment dans le soutien aux écoles de billard qui pourront recevoir également une aide spécialisée en fonction de leurs besoins.

Des réunions regroupant tous les clubs d'un CDB seront organisées pour échanger sur les actions entreprises et à entreprendre.

Les clubs en difficulté recevront, sur demande, des visites de la responsable développement ou du Bureau de la LBIF pour décider ensemble des solutions à appliquer et des aides qui pourront être apportées.

Les nouveaux clubs se verront offerts leur première cotisation ainsi qu'un stage de club totalement gratuit à la seule condition que tous les adhérents soient licenciés comme le prévoient nos statuts. Une ou plusieurs sessions de formation des dirigeants de club ou de CDB sera organisée chaque saison pour permettre aux présidents, secrétaires, trésoriers ou autres de mieux appréhender leur rôle et les guider dans la mise en place d'un projet-club.

3. Financement

La diminution annoncée des subventions publiques fait ressentir ses effets et les difficultés des collectivités locales médiatisées rendent très hypothétiques la conclusion d'une convention avec le Conseil Régional maintes fois sollicitée et toujours refusée.

Il nous faut donc nous recentrer sur des modes de financement plus surs et en premier lieu les cotisations de nos clubs et licenciés ; c'est pourquoi un développement efficace et le respect des règles par chacun doivent permettre une politique volontaire et active sans avoir besoin d'en augmenter les montants.

La deuxième piste est évidemment la recherche de partenaires, la faible exposition du billard et le caractère régional de la ligue rendent difficiles l'aboutissement de ces dossiers, mais nous poursuivrons les efforts dans ce domaine.

Nous allons généraliser l'utilisation des avantages fiscaux accordés aux associations grâce au rescrit fiscal et à la déclaration d'intérêt général obtenus par la FFB. Cela devrait faciliter les possibilités de mécénat et nous systématiserons l'offre d'abandon de frais.

Enfin, seule fédération à avoir des charges où les autres ont des produits, il faut rééquilibrer nos budgets en cessant de financer les sportifs qui doivent prendre, avec leurs clubs, en charge leur pratique et en ciblant la formation sur les formateurs, les jeunes et les féminines.

4. Formation

Nous avons la volonté de renforcer une structure cohérente de formation au service, en premier lieu des clubs et de leur nécessité, pour garder leurs licenciés et notamment les débutants, de les former suffisamment et ainsi leur donner l'envie de poursuivre dans le billard.

Il faut mettre en place dans chaque club une école de billard, labellisée de préférence, qui sera en liaison avec la commission formation de son CDB qui, à son tour, remontera les informations vers la commission de ligue. Cela permettra d'identifier les besoins et d'assurer la détection des talents.

Nous devons donc axer principalement notre effort à former les formateurs qui pourront renforcer les écoles de billard. Nous allons donc budgéter au minimum deux stages CFA « carambole » et un CFA « billard à poches » par saison. Les sessions DFI ne seront organisées qu'en cas de demande suffisante car ce rôle réclame de l'implication et du volontarisme.

Les DFI seront employés en relais du DTR lors des sessions de formation.

Des stages de perfectionnement pédagogique et technique à l'usage des CFA et des DFI seront organisés plusieurs fois par saison.

Les organisations de Challenges de la jeunesse vont se faire dans toutes les disciplines dès que les CDB auront pris en charge les passages de DFA2 (billard d'Argent).

Des bourses particulières seront attribuées pour la progression des jeunes et des féminines les plus prometteurs.

Les stages techniques seront pris en charge par moitié par la LBIF et par moitié par le club demandeur. La participation financière des joueurs inscrits à ces stages restera en place.

5. Communication

Notre site LBIF.FR va être relooké et actualisé pour une meilleure communication.

Une campagne d'affichage sera effectuée avec l'aide et le relais des CDB et des clubs pour inciter à la pratique du billard en club affilié.

Il doit exister des relations permanentes et fortes entre la ligue et ses CDB dans tous les domaines.

Toute action d'un CDB doit être signalée à la LBIF qui avertira le CDB de tout ce qui le concerne.

La réunion annuelle des présidents et responsables de CDB sera bien sûr pérennisée avec pour objectif la coordination de nos politiques et un travail proche et en commun.

Nous assistons, par ailleurs à toutes les assemblées générales des CDB pour y apporter des réponses et pour mieux appréhender les difficultés ou les particularismes locaux.

6. Administratif et Relations F.F.B.

Nous allons poursuivre l'aide aux clubs et aux CDB pour la mise à jour de leurs textes et pour toute démarche administrative ou la mise au point de leur projet associatif.

Le secrétariat LBIF reste le seul interlocuteur à contacter pour tout problème ou demande envers la FFB.

La LBIF continuera d'assumer son rôle de défense des intérêts de ses clubs et de ses licenciés en participant à toutes les réunions fédérales et en répondant à toutes les réformes ou demandes fédérales.

Nous participons au programme et au plan de développement de la FFB.

7. Sportif

L'organisation sportive doit s'adapter en permanence aux changements dus aux réformes soit fédérales soit gouvernementales, tel que le passage à 13 régions dont 12 en métropole qui amène la suppression des secteurs et par conséquent la modification des finales de France et leur mode de qualification. Les commissions sportives s'y emploient en suivant de près les publications fédérales de règlement et de calendrier. La LBIF, par exemple, mettra tout en œuvre pour maintenir la Coupe des Provinces qui tient à cœur aux joueurs régionaux.

La rationalisation de l'offre sportive doit tenir compte des attentes des clubs qui seuls sont aptes à représenter les joueurs. C'est pourquoi nous avons mis en place des groupes de travail avec les représentants des clubs, tout d'abord pour l'Américain puis pour le Blackball. Il est souhaitable de généraliser ce fonctionnement à toutes les disciplines pour que l'offre corresponde à la demande et permette à nos joueurs de pratiquer dans les meilleures conditions.

Il faut inciter et favoriser l'accès à la compétition des nouveaux licenciés ou de ceux qui, non classifiés encore, n'osent s'y risquer. Nous avons donc institué la « Flèche d'Or » compétition sur positions imposées réservée aux débutants. Cette compétition sera pérennisée et nous souhaitons qu'elle soit déclinée dans les départements.

De la même façon, il est souhaitable que chaque CDB organise une compétition vétéran par équipe pour une offre attractive en direction de tous ces joueurs qui peuplent nos clubs sans avoir forcément envie de participer aux championnats. La formule doit être adaptée aux souhaits et aux habitudes des joueurs de chaque département.

8. Arbitrage

Le travail de la Commission d'Arbitrage de la LBIF a été salué par les responsables nationaux tant dans le domaine de la formation et des examens que dans celui de l'efficacité à fournir des arbitres de qualité lors des compétitions. Ce travail va se poursuivre malgré des relais inégaux dans les CDB, les formations seront organisées en recrutement direct des candidats en attendant une consolidation des Commissions d'Arbitrage Départementales.

Pour aider à cette consolidation, les formateurs de la LBIF se déplaceront dans les départements qui le demanderont pour former les futurs CAD et leurs adjoints.

9. Conclusion

Nous sommes face à des choix qui auront des répercussions importantes sur le devenir de notre sport. Nous ne pouvons plus différer le travail et les actions nécessaires au redressement de nos effectifs qui conditionnera non seulement nos capacités d'action, mais aussi notre existence en tant que sport. Ceci est l'affaire de tous et ce n'est qu'ensemble que nous pourrons faire aboutir nos projets.

La FFB a modifié depuis quelques saisons l'axe principal de sa politique faisant du développement et du service aux clubs sa priorité. La LBIF se doit de faire tous les efforts pour accompagner ce travail et, elle aussi, retrouver le chemin de la croissance.

Soyez sûr que nous ne ménagerons pas notre peine pour réussir et que, si vous nous apportez l'aide nécessaire, nous pourrons constater très vite les effets positifs pour la ligue et pour le Billard.

P. MESNY